



Conseil économique et social

Distr. limitée
12 juillet 2010
Français
Original : anglais

Pour examen

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2010

7-9 septembre 2010

Point 6 c) de l'ordre du jour provisoire*

Résumé des examens à mi-parcours des programmes de pays

Région de l'Amérique latine et des Caraïbes

Résumé

On trouvera ici le résumé des examens à mi-parcours des programmes de pays de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes menés en 2009 en réponse à la décision 1995/8 du Conseil d'administration. Celui-ci est invité à faire connaître ses observations sur le rapport et à fournir des directives au Secrétariat.

* E/ICEF/2010/15.

Introduction

1. De profondes disparités économiques et sociales, avec un grand nombre d'exclus, dont notamment des peuples autochtones et des populations d'ascendance africaine, continuent de caractériser la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. L'utilisation persistante de moyennes par les gouvernements et par les organisations internationales pour chiffrer les progrès accomplis vers les objectifs du Millénaire pour le développement donne l'impression que la région ne prend pas de retard. Les taux de pauvreté ont baissé dans l'ensemble, l'accès des enfants à l'école s'est bien amélioré, les écarts entre sexes continuent à se réduire et les taux de mortalité infantile à baisser. Pourtant, ce progrès méconnaît les principes fondamentaux d'équité et d'universalité car les moyennes nationales masquent de vastes disparités à divers niveaux, comme par exemple entre les entités infranationales, les villes et les campagnes, les hommes et les femmes et les différents groupes ethniques. Il est donc indispensable de corriger ces disparités et de remédier à cette exclusion au moyen de politiques publiques, et c'est un des aspects de la stratégie des programmes de l'UNICEF dans la région.

2. Le présent rapport résume huit examens à mi-parcours, menés au Belize, au Brésil, en El Salvador, au Honduras, en Jamaïque, au Panama, au Paraguay et en République dominicaine en 2009. Ces examens à mi-parcours soulignent la contribution très appréciable de l'UNICEF et de ses partenaires à la solution des grands problèmes qui se posent s'agissant des enfants et des femmes et à la réalisation du plan stratégique à moyen terme de l'UNICEF et des objectifs du Millénaire pour le développement. D'importants enseignements sont tirés des travaux sur le développement des capacités, la recherche de solutions aux problèmes des droits des peuples autochtones et des populations exclues et le choix des politiques suivies aux niveaux national et sous-national.

Examens à mi-parcours

Belize

3. **Introduction.** L'examen à mi-parcours du programme de coopération couvrant la période 2007-2011 a été mené en partenariat avec le Comité national pour la famille et l'enfance, au moyen du plan d'action national en faveur des enfants et des adolescents qui a servi de cadre à l'examen. En outre, des examens techniques ont été organisés avec les parties prenantes. Grâce à cet examen, les partenaires ont pu évaluer les progrès accomplis par rapport aux résultats escomptés, l'intention étant d'améliorer les politiques et programmes nationaux en faveur des femmes et des enfants de façon à pouvoir apporter des aménagements au programme à mi-parcours.

4. **Situation actuelle des enfants et des femmes.** Le développement au Belize connaît des disparités sur les plans économique, social, géographique et ethnique. Cette situation – à laquelle viennent se greffer des défis en matière de systèmes de gouvernance et de capacités nationales, ainsi que les effets de la crise économique mondiale actuelle et la vulnérabilité du pays aux catastrophes naturelles – menace considérablement la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Bien que le Belize ait accompli certains progrès, il n'est pas en voie de réaliser les objectifs liés à la réduction de la pauvreté, à l'éducation, à l'égalité des sexes et à

l'environnement. C'est notamment le cas des peuples autochtones : 69 % de la population maya vit dans la pauvreté et 44 % des enfants autochtones souffrent de malnutrition, contre un taux national de 22 %.

5. Le Belize continue d'avoir un des taux d'infection à VIH les plus élevés de la région. On estime qu'au moins 14 000 enfants sont exposés à l'infection, du fait qu'un de leurs parents est séropositif. Les soins se limitent pratiquement à des services de soutien, prodigués par quelques organisations, surtout non gouvernementales, et ne couvrant pas l'ensemble du pays.

6. Ces dernières années, le taux de scolarisation a accusé une tendance à la baisse, tout comme la qualité de l'enseignement et son utilité. Il faut notamment résoudre la question de la diversité linguistique des élèves, étendre les modèles d'enseignement axés sur l'enfant, relever le niveau de formation des enseignants et accroître la participation des parents et des collectivités, qui est aujourd'hui limitée. Il faut mentionner également la sous-représentation des garçons, surtout au niveau du secondaire, qui constitue un problème dans divers pays de la sous-région des Caraïbes.

7. **Progrès accomplis et principaux résultats obtenus.** L'examen à mi-parcours a permis de souligner les défis rencontrés et la lenteur des progrès accomplis par rapport aux résultats escomptés du plan d'action national et du programme de pays.

8. La concertation entre le Ministère de l'éducation et les autres parties prenantes sur la pertinence de l'enseignement encourage de plus en plus les instituts pédagogiques à mener l'action et à s'appropriier le processus. Des modèles pilotes positifs de discipline dans deux districts ont contribué à la dynamique enclenchée pour mettre fin aux châtimements corporels, ce point étant une des dispositions du projet de loi actuel sur l'enseignement et la formation. Des progrès ont été faits pour veiller à installer des systèmes de distribution d'eau et des installations sanitaires dans le district de Toledo, un des plus pauvres du pays, qui compte une importante population autochtone.

9. Des acquis structurels ont été enregistrés sur le plan de la réduction de la transmission verticale du VIH et de la gestion clinique globale des cas d'enfants infectés par le VIH. Les adolescents et les jeunes demeurent toutefois très exposés. Les connaissances ne sont pas utilisées de manière concrète, les services accueillant les adolescents sont l'exception plutôt que la règle et les acquis structurels obtenus sont loin d'être généralisés.

10. La création du premier espace accueillant des adolescents dans le quartier South Side de Belize City a été saluée comme une innovation sur le plan du développement positif de l'adolescent, entreprise en partenariat avec les organisations locales, et moyennant des apports techniques de l'UNICEF. Le Gouvernement envisage de reproduire l'espace dans d'autres quartiers. La collaboration avec la Communauté des Caraïbes concernant le développement de l'adolescent ces deux dernières années a permis de mieux comprendre les mesures qu'il faut prendre pour faire avancer ce programme.

11. Les investissements dans la justice pour mineurs ont permis d'obtenir rapidement des progrès dans le domaine de la médiation et de la réadaptation, grâce à des interventions directes du tribunal des affaires familiales et du Ministère du développement humain du Belize. Mais c'est une gageure d'engager des poursuites à l'encontre de ceux qui commettent des abus et se livrent à l'exploitation des

enfants et des adolescents et de réduire les niveaux de violence, notamment à Belize City.

12. Sur le plan national, les efforts concertés du Gouvernement, de la Banque mondiale, de la Banque interaméricaine de développement et des partenaires des Nations Unies concourent à améliorer l'investissement social en encourageant une initiative en faveur de transferts monétaires conditionnels. Des efforts, certes naissants, permettent toutefois de renforcer les compétences des acteurs nationaux et sous-nationaux sur le plan de la planification, du suivi et de la mise en œuvre des politiques. Cela est particulièrement vrai pour le district de Toledo et le South Side de Belize City, sur lesquels sont centrés les efforts de développement du Gouvernement.

13. Le renforcement de la base d'observations factuelles vient appuyer ces efforts. On peut attribuer cela en partie à l'enquête en grappes à indicateurs multiples qui continue d'être la source la plus complète de données ventilées sur les enfants et les femmes. L'enquête a permis d'apporter des éléments d'information au rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement et à l'analyse de la situation nationale concernant la problématique hommes-femmes au Belize.

14. **Ressources utilisées.** Le programme a commencé avec un maximum autorisé de 4 560 000 dollars, dont 3 060 000 étaient des ressources ordinaires et 1,5 millions de dollars d'autres ressources. Les ressources provenaient de fonds thématiques ou de fonds à des fins spéciales ainsi que de divers donateurs bilatéraux. Les taux d'exécution sont demeurés élevés au cours des premières années du programme. En 2007, le Conseil d'administration a approuvé une augmentation du prélèvement dans les autres ressources et l'a porté à 3,5 millions de dollars.

15. **Possibilité de progrès et facteurs limitatifs.** L'application du plan d'action national en faveur des enfants et des adolescents demeure un défi et influence directement la progression vers les résultats du programme de pays. L'examen à mi-parcours montre qu'au niveau national, la majorité des objectifs intermédiaires du plan national d'action national ne sont pas en voie d'être atteints. Les facteurs en cause sont notamment les insuffisances sur le plan des capacités et l'absence de coordination aux niveaux national et sous-national ainsi que la nécessité de définir clairement des politiques intégrées sans exclusive.

16. **Aménagements apportés au programme.** À la suite de la recommandation issue de l'examen à mi-parcours, le programme de pays s'emploiera davantage à renforcer les capacités nationales et sous-nationales en vue de l'élaboration de politiques et de programmes concrets. Il renforcera en même temps l'efficacité et l'efficience de la prestation sur le terrain de services adaptés aux besoins des enfants dans le district de Toledo et le South Side de Belize City. À cette fin, il mettra l'accent sur l'élaboration de modèles efficaces et intégrés de fourniture de services et appuiera l'élaboration de politiques axées sur l'enfant, dans le cadre d'une stratégie plus vaste de renforcement des capacités en vue de l'obtention de résultats soutenus. Sur la base de l'examen à mi-parcours du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, il a été proposé de prolonger d'un an le cycle de programmation en cours.

Brésil

17. **Introduction.** Le bureau de l'UNICEF au Brésil a effectué l'examen à mi-parcours du programme du pays pour la période de 2007-2011 en étroite coordination avec le Ministère des affaires étrangères et l'Agence brésilienne de coopération. On s'attendait à une vaste participation de toutes les parties prenantes dans le cadre de cet examen qui visait à recenser les réalisations obtenues et les enseignements tirés concernant les cinq composantes principales du programme du pays dans la zone semi-aride, en Amazonie et dans les grands centres urbains. L'examen à mi-parcours a tiré parti de la réunion de réflexion stratégique tenue en août 2009 à Santiago (Chili), au cours de laquelle le personnel de l'UNICEF des pays du cône austral, du Brésil et du Paraguay ainsi que des experts indépendants ont débattu des difficultés à moyen et à long terme auxquelles se heurtent les enfants, les adolescents et les femmes de la sous-région.

18. **Situation actuelle des enfants et des femmes.** Bien que la pauvreté et les inégalités tendent à se réduire depuis 2003, 28,7 % de la population vit dans la pauvreté et 28 millions d'enfants sont considérés comme pauvres parmi les 60 millions qui vivent dans le pays. Le Brésil est bien parti pour atteindre l'objectif 1 du Millénaire pour le développement, mais ses progrès sont inégaux : les enfants d'Amazonie et des régions du nord-est, notamment les descendants d'Africains et les autochtones, sont généralement exclus.

19. Le taux de mortalité des moins de 5 ans a baissé de plus de 50 % de 1990 à 2008 (il est tombé de 56 à 22 décès pour 1 000 naissances vivantes) même si le taux de mortalité néonatale représente toujours environ deux tiers du taux de mortalité de ce groupe. Le Brésil continue d'être l'un des chefs de file de la lutte contre le VIH/sida à l'échelle internationale et fournit un appui aux autres pays de la région et au-delà. Le taux de transmission verticale du VIH, qui a baissé de moitié entre 1993 et 2005 (pour tomber à 8 %) a atteint 15 % dans le nord du pays du fait des disparités régionales.

20. Le taux de scolarisation des enfants est plus élevé que jamais, près de 97,6 % des enfants âgés de 7 à 14 ans fréquentant un établissement scolaire. Il n'en demeure pas moins qu'environ 680 000 enfants de descendants d'Africains, handicapés et autochtones ne sont toujours pas scolarisés. La scolarisation en maternelle et dans le secondaire demeure une source de préoccupation. Seulement 48 % des adolescents âgés de 15 à 17 ans fréquentent un établissement secondaire, contre seulement 30 % dans les zones rurales. Les enfants abandonnent l'école pour de nombreuses raisons, notamment à cause de la maltraitance dont ils sont victimes et des grossesses précoces, qui vont de pair avec la pauvreté et les inégalités au Brésil.

21. La violence à l'encontre des adolescents est de plus en plus préoccupante dans le pays. Plus de 8 000 enfants et adolescents âgés de 10 à 19 ans ont été victimes d'homicide en 2005. La plupart d'entre eux étaient des descendants d'Africains vivant dans de grands centres urbains.

22. **Progrès accomplis et principaux résultats obtenus.** Le programme vise principalement à réduire les disparités dans le pays en venant en aide aux populations les plus pauvres et les plus marginalisées. Il appuie, à cette fin, l'élaboration de politiques publiques au niveau national et de cadres de coopération territoriaux dans les domaines prioritaires, qui ont défini les pactes en faveur des enfants et l'octroi de certificats de qualité aux municipalités, initiative lancée par

l'UNICEF, comme leurs principales stratégies. Dans les villes de Rio de Janeiro et de São Paulo, 124 communautés se sont jointes à l'initiative programme urbain et les maires de ces villes se sont engagés à atteindre 20 objectifs spécifiques concernant les enfants. Ces efforts déployés au niveau municipal ont contribué à obtenir des résultats positifs dans les domaines de la nutrition, de la mortalité postinfantile, des soins prénatals, de l'enregistrement des naissances, de l'approvisionnement en eau et des services d'assainissement, du VIH/sida et de l'enseignement primaire. Dans l'ensemble, les municipalités participantes ont obtenu de meilleurs résultats que les municipalités non participantes en matière d'amélioration des indicateurs relatifs aux enfants.

23. La création d'un portail Web sur les objectifs du Millénaire pour le développement a été appuyée afin d'assurer le suivi de ces objectifs au niveau local et de mettre en lumière les disparités qui existent dans le pays. L'utilisation de la technologie DevInfo a facilité le suivi de l'information sur les indicateurs clefs liés à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les 5 565 municipalités brésiliennes de manière conviviale.

24. Au niveau national, l'amendement constitutionnel visant à assurer la gratuité de l'école et à la rendre obligatoire pour les enfants et adolescents âgés de 14 à 17 ans a été une réalisation importante qui a permis d'élargir l'accès à l'enseignement primaire et secondaire. Un séminaire organisé en septembre 2008 à Buenos Aires par les bureaux de pays de l'Argentine, du Brésil et du Chili a permis de rallier l'adhésion à cet amendement et a contribué à déclencher la mobilisation des mouvements sociaux et des médias.

25. La participation sociale et politique accrue des adolescents a permis d'intégrer leur perspective dans les débats nationaux. Pour la première fois, le thème de la discrimination raciale est apparu dans le cadre d'une enquête nationale comme l'un des trois principaux problèmes auxquels font face les adolescents. Dans le cadre du programme concernant la zone semi-aride, la participation de milliers d'adolescents issus de 1 130 villes et 11 États à des débats portant sur le sport et la citoyenneté, la culture et l'identité raciale et la participation politique a entraîné l'utilisation de milliers d'outils de communication tels que des blogs, des articles, des programmes radio et des projets de cartographie des ressources culturelles.

26. Les recherches menées par les experts brésiliens ont fait ressortir l'augmentation constante du taux de mortalité par mort violente chez les enfants et adolescents au cours des 25 dernières années. La Consultation nationale sur la violence, initiative promue par l'UNICEF, a déclenché un débat au sein de la société et des pouvoirs publics quant à la nécessité de prendre des mesures plus efficaces pour réduire la violence contre les enfants et les adolescents.

27. **Ressources utilisées.** Le montant total du budget approuvé pour la période de 2007 à 2011 était de 90 millions de dollars, 4 620 000 dollars étant prélevés sur les ressources ordinaires et 85 380 000 dollars sur les autres ressources. En 2009, les dépenses s'élevaient à 46,8 millions de dollars et les taux d'exécution globaux étaient élevés. La moitié des autres ressources provenaient de particuliers et d'entreprises ou étaient collectées dans le secteur privé; l'autre moitié provenait surtout des Comités nationaux pour l'UNICEF. Les programmes conjoints de l'ONU sont une source de financement de plus en plus importante.

28. **Possibilité de progrès et facteurs limitatifs.** Les principales questions auxquelles il faut s'intéresser sont : les disparités à différents niveaux; la nécessité d'améliorer la qualité de l'enseignement primaire et l'accès à l'éducation pour les autochtones, les descendants d'Africains et les enfants handicapés; la violence croissante contre les adolescents; et les taux élevés de mortalité néonatale. En conséquence, du point de vue des droits de l'homme, il importe donc de mener à bien le programme du plan stratégique à moyen terme et d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, car ils mettent l'accent sur les progrès pour tous. Le rôle fédérateur et de sensibilisation de l'UNICEF ainsi que ses actions normatives, telles que l'octroi de certificats de qualité aux municipalités, sont incontestables et contribueront à faire progresser le programme des droits de l'enfant aux niveaux national et sous-national.

29. **Aménagements apportés au programme.** Le programme ne nécessite aucune modification importante. Il continuera à contribuer avec succès aux travaux portant sur l'élaboration des politiques nationales et à appuyer les mesures prises et les partenariats noués aux niveaux étatique, municipal et communautaire grâce aux programmes ciblant la zone semi-aride, l'Amazonie et les centres urbains et en promouvant les stratégies axées sur les pactes et les certificats.

30. Le programme fera ressortir plusieurs domaines d'action stratégiques propres à éliminer les disparités et à réduire la pauvreté des enfants et appuiera une analyse plus pointue des insuffisances des services d'assainissement. Le programme s'emploiera également à améliorer la qualité de l'enseignement, à mieux l'adapter aux besoins et à réduire la violence (liée à l'accès à l'éducation et à la rétention scolaire). Les disparités sociales dans les zones urbaines pourraient être encore réduites en élargissant la démarche axée sur le programme urbain.

République dominicaine

31. **Introduction.** L'examen à mi-parcours du programme de coopération pour 2007-2011, auquel ont participé activement le Gouvernement, la société civile et les autres partenaires des Nations Unies, a été l'occasion d'évaluer les progrès faits dans la réalisation des objectifs du programme et de débattre de la situation des enfants et des femmes avec toutes les parties prenantes.

32. **Situation actuelle des enfants et des femmes.** Après une nette amélioration jusqu'en 2005, la santé maternelle et infantile a stagné. Les taux de mortalité maternelle et infantile restent parmi les plus élevés d'Amérique latine et des Caraïbes. La qualité des services de santé maternelle et infantile et, plus généralement, le niveau des investissements dans le domaine de la santé laissent encore à désirer.

33. Seuls 9 % des enfants âgés de moins de 6 mois sont exclusivement nourris au sein. La prise de micronutriments en quantité suffisante reste un problème auquel il faut s'attaquer, notamment par la fourniture de compléments en vitamine A et en fer. Trente-sept pour cent des femmes ayant accouché en 2009 étaient anémiques. En revanche, le pourcentage des ménages consommant du sel iodé a beaucoup augmenté (passant de 19 % en 2003-2008 à 43 % en 2009). La prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant ne touche qu'une petite partie de la population, et seules 40 % des femmes enceintes séropositives reçoivent un traitement visant à prévenir la transmission du virus à leur enfant.

34. Le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire a atteint 89 %, mais n'est que de 50 % dans le secondaire. La qualité de l'enseignement laisse encore à désirer, et les investissements publics dans l'éducation restent relativement faibles.

35. De nombreux enfants n'ont toujours pas d'acte de naissance, certains faute d'avoir obtenu la citoyenneté. Près de 38 % des enfants vivant dans les zones rurales les plus pauvres ne sont pas inscrits à l'état civil. Des progrès continuent d'être faits sur ce plan. La question de la protection des groupes vulnérables, notamment le travail et la traite des enfants, la justice pour mineurs, la violence et l'attitude sociale à l'égard de la violence, demeure à maints égards un sujet de préoccupation.

36. **Progrès accomplis et principaux résultats obtenus à mi-parcours.** La réalisation des objectifs du programme a progressé. Dans le domaine de la santé, la relance de l'initiative « hôpital accueillant pour les enfants » a été appuyée et de vastes campagnes d'information et de communication ont largement contribué à l'augmentation de la consommation de sel iodé dans le pays. Enfin, des interventions d'urgence ont été menées lors de catastrophes naturelles.

37. L'évaluation multi-institutionnelle du programme national de prévention de la transmission verticale du VIH/sida a révélé que ce programme avait contribué à améliorer la prise de conscience de la nécessité d'améliorer la couverture, la qualité et l'efficacité des services de prévention. Parallèlement, une campagne permanente d'information et de communication a permis de diminuer la stigmatisation et la discrimination à l'encontre des enfants et des femmes vivant avec le VIH/sida, tandis que les services de prévention et de traitement ont élargi leur couverture au fil des années.

38. Dans le domaine de la protection de l'enfance, la République dominicaine a fait d'importants progrès. Suite à l'évaluation du système national de protection de l'enfance, effectuée avec l'assistance technique relevant du programme de pays, la pleine mise en œuvre de ce système a été assurée et ses capacités ont été renforcées. L'identification des parties prenantes dans le domaine de la protection de l'enfance a abouti à l'élaboration d'un protocole unique pour la prise en charge des enfants victimes de mauvais traitements et d'exploitation sexuelle. Une campagne d'information et de communication sur l'importance de l'enregistrement des naissances à l'état civil a accru la sensibilisation du public.

39. En fournissant un soutien au système national de statistiques et à la création d'un « observatoire des droits de l'enfant », le programme a également contribué à accroître le volume disponible d'informations statistiques et d'analyses de qualité concernant la situation des enfants et des femmes, ainsi que d'analyses budgétaires. L'initiative « Villes amies des enfants » a également contribué à la mobilisation des acteurs locaux en faveur des droits de l'enfant.

40. **Ressources utilisées.** Le budget approuvé pour le programme était de 13 505 000 dollars, dont 3 505 000 dollars provenant des ressources ordinaires et 10 millions de dollars des autres ressources. Des contributions importantes ont été reçues pour faire face aux catastrophes naturelles.

41. **Possibilités de progrès et facteurs limitatifs.** La crise financière mondiale a eu des répercussions sur la poursuite et l'augmentation de l'investissement dans le domaine social. Dans le même temps, le pays a été touché par plusieurs catastrophes naturelles, et, après l'examen à mi-parcours officiel, a dû affronter d'importants

défis pour faire face aux conséquences du tremblement de terre qui a frappé Haïti au début de 2010.

42. La République dominicaine possède un cadre législatif de bon niveau, ainsi qu'un plan de développement sur 20 ans, qui contribue en permanence à la promotion des droits de l'enfant. Pour aborder cette question, elle a recours à de nombreuses pratiques efficaces dont l'évaluation, qui doivent être recensées et décrites pour être reprises à l'échelle de tout le pays.

43. **Aménagements apportés au programme.** Le principal but recherché étant de renforcer la promotion par l'UNICEF de l'éducation pour tous, on mettra davantage l'accent sur la recherche et la création d'alliances dans le secteur de l'éducation. Certaines stratégies devront être adaptées; il faudra notamment redoubler d'efforts pour renforcer les capacités gouvernementales aux niveaux national et local et aussi pour s'assurer que les droits de l'homme et l'égalité des sexes font partie intégrante de tous les éléments du programme.

El Salvador

44. **Introduction.** Au cours de l'examen à mi-parcours, la mise en place d'un nouveau gouvernement a été l'occasion de présenter le programme aux nouvelles autorités. L'examen a permis d'identifier les progrès accomplis, les défis restant à relever et les enseignements tirés, notamment grâce à une analyse approfondie de la situation des enfants dans le contexte des tendances politiques, économiques et sociales du pays.

45. **Situation actuelle des enfants et des femmes.** El Salvador a amélioré ses indicateurs sociaux et aura probablement atteint plus de la moitié des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Cependant, la crise financière mondiale pourrait affecter cette tendance. Les investissements sociaux, qui sont cruciaux, sont en diminution depuis plusieurs années.

46. Le produit national brut (PNB) par habitant, estimé à 3 610 dollars en 2008, place El Salvador dans la tranche inférieure des pays à revenu intermédiaire. Cependant, ce chiffre ne reflète pas les inégalités persistantes ni l'exclusion sociale qui sont aggravées par la violence affectant les enfants et les femmes. On n'établit pas systématiquement de statistiques sur la violence et les mauvais traitements infligés aux enfants, mais de nombreux cas ont été rapportés.

47. La loi sur la protection intégrale des enfants et des adolescents, approuvée en 2009, constitue un progrès important pour El Salvador qui a par ce biais transposé dans son droit les principes de la Convention relative aux droits de l'enfant. De gros efforts restent à faire pour l'appliquer.

48. Environ 19 % des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique, et le taux est bien plus élevé pour ceux du quintile le plus pauvre. En outre, la prévalence de l'anémie parmi les enfants âgés de 12 à 59 mois s'est aggravée au cours des cinq dernières années, pour atteindre 22,9 % en 2008. Les enfants de 6 à 11 mois sont particulièrement touchés par l'anémie et sa prévalence chez eux est le signe qu'il est urgent d'améliorer les pratiques nutritionnelles pendant la transition entre l'allaitement et l'alimentation solide.

49. La scolarisation est presque universelle dans l'enseignement primaire, et pourtant environ 60 % des adolescents ne suivent pas d'études secondaires. Ne pas

aller à l'école accroît le risque pour les adolescents et les jeunes d'être recrutés par des bandes (*maras*). C'est un des principaux facteurs liés à l'augmentation de la violence. La crise financière mondiale pourrait aggraver cette situation, réduisant à néant les gains obtenus en termes de couverture et de qualité du système éducatif et faisant obstacle à l'intégration sociale et économique des adolescents et des jeunes dans leur communauté.

50. **Progrès accomplis et principaux résultats à mi-parcours.** Des progrès ont été faits dans le suivi des dépenses sociales consacrées à l'enfance. L'examen à mi-parcours a bien montré qu'il fallait renforcer les stratégies visant à améliorer l'implication et l'engagement des autorités pour obtenir un accroissement des dépenses sociales ainsi que pour s'assurer de leur caractère équitable et de leur efficacité. Des progrès ont également été accomplis au niveau des statistiques portant sur l'enfance et sur les objectifs du Millénaire pour le développement. En termes de réforme légale et institutionnelle, d'importants efforts de communication ont contribué à l'adoption de la loi sur la protection intégrale des enfants et des adolescents. Reste le défi consistant à faire entrer cette loi en application aux niveaux national et infranational. Parmi les autres progrès obtenus, on peut compter la réforme du Code de procédure pénale, qui apporte aux enfants victimes d'actes criminels des garanties légales et une protection adéquates, ainsi que l'amélioration de la justice pour mineurs.

51. Des progrès ont été accomplis dans l'élargissement de l'accès à l'eau potable, dans l'amélioration de l'information sur l'état nutritionnel des enfants et dans le renforcement de l'allaitement maternel comme moyens de lutter contre la malnutrition. En ce qui concerne le VIH/sida, on a réussi à réduire la transmission verticale de la maladie et à améliorer les soins aux enfants touchés. Des recherches ont été effectuées sur la situation des enfants vivant avec le VIH/sida pour guider ceux qui leur apportent une aide.

52. De bons résultats ont été obtenus dans la mise au point de stratégies, d'outils et de méthodologies visant au développement intégré de l'enfant ainsi que dans le renforcement des capacités techniques et de la coordination des parties prenantes. Le programme est resté axé sur la réduction de la violence intrafamiliale dans 26 municipalités où le taux de violence est le plus élevé. Il a aussi contribué à protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle et la traite en renforçant la législation et en établissant des mécanismes d'observation du problème et de contrôle de l'application des politiques.

53. Des contributions significatives ont été apportées à la réalisation des objectifs du Plan national pour l'éducation 2021. Le rôle de l'État dans la réglementation et la supervision de l'enseignement primaire et préscolaire a été renforcé et des modèles de démonstration peu coûteux ont contribué à l'extension de la couverture et à l'amélioration de la qualité du système éducatif. La campagne en faveur d'une réforme législative visant à instaurer la gratuité de l'enseignement secondaire a contribué à l'adoption de la politique pour l'enseignement gratuit dont l'application est financée au titre du budget national de 2009.

54. **Ressources utilisées.** Le budget approuvé pour le programme était de 10 millions de dollars, dont 3 480 000 dollars provenaient des ressources ordinaires et 6 520 000 dollars des autres ressources. Le taux d'exécution financière a été élevé. Le Conseil d'administration a approuvé une augmentation du plafond des autres ressources à hauteur de 10 820 000 dollars. Les programmes communs des

Nations Unies, qui reçoivent des ressources provenant du Fonds pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (Espagne-Programme des Nations Unies pour le développement), sont devenus une source de financement croissante.

55. **Possibilités de progrès et facteurs limitatifs.** Le programme a continué de contribuer à renforcer les capacités d'action nationales et locales et a visé à améliorer la coordination entre la société civile et les acteurs gouvernementaux dans les activités axées sur l'enfance, mais il reste encore beaucoup à faire. Des occasions telles que le Sommet ibéro-américain des chefs d'État et de gouvernement, qui s'est tenu en El Salvador en 2008, ont été mises à profit pour lancer des initiatives et prévoir une coordination en vue de l'élaboration de politiques publiques ou de programmes nationaux, comme la proposition de politique intégrée au niveau national en faveur du développement de la petite enfance ou la politique pour la gratuité de l'enseignement secondaire.

56. Le pays ne dispose toujours pas de statistiques désagrégées de qualité, ce qui l'empêche de bien discerner les disparités importantes qui existent au sein de la population. Les Nations Unies œuvrent en commun à renforcer la capacité statistique.

57. **Aménagements apportés au programme.** De façon générale, les objectifs et stratégies du programme demeurent pertinents et s'accordent avec les plans et les programmes du nouveau gouvernement. L'UNICEF continuera à aider le Gouvernement à réduire les effets de la crise financière mondiale, à créer des mécanismes de protection sociale et à investir comme il se doit dans le domaine social.

58. Le programme servira également à renforcer les capacités d'action nationales et infranationales, dans le contexte de la décentralisation en cours. Le travail mené au niveau infranational continuera d'être axé sur l'obtention de résultats tangibles pour les enfants et les femmes dans 26 municipalités. Il consistera à renforcer les capacités d'alerte, d'intervention et de protection des enfants dans les situations d'urgence. Des efforts importants continueront d'être fournis pour prévenir et combattre la violence, les mauvais traitements et l'exploitation à l'encontre des enfants. Au niveau national, le programme continuera de contribuer à renforcer la coordination entre la société civile et le Gouvernement, tout en soutenant la mise au point de nouvelles politiques.

Honduras

59. **Introduction.** L'examen à mi-parcours a eu lieu au cours d'une année de crise politique majeure. Les parties prenantes concernées, notamment les enfants et les adolescents, ont néanmoins participé dans une grande mesure au processus. De longs débats ont eu lieu avec le Secrétariat à la coopération internationale du Gouvernement hondurien.

60. **Situation actuelle des enfants et des femmes.** Le Honduras figure encore parmi les pays les plus pauvres de la région, 36 % de la population vivant dans la pauvreté. L'effet de la crise financière mondiale, aggravée par les répercussions de la crise politique en 2009, a empiré la situation. Les dépenses sociales ont toutefois augmenté ces dernières années. Le pays connaît de grandes disparités et les enfants

et les femmes autochtones ainsi que les habitants des régions reculées sont en proie à des difficultés considérables.

61. La mortalité postnatale a diminué ces 10 dernières années mais demeure relativement élevée. Le pays n'est pas en voie de réaliser l'objectif du Millénaire pour le développement qui s'y rapporte. Les progrès sont lents dans la réduction de la mortalité maternelle, qui est actuellement de 93 décès pour 100 000 naissances vivantes. Le Honduras continue de pâtir d'une malnutrition importante : bien que le pourcentage d'enfants souffrant de malnutrition chronique ait considérablement diminué, il est encore de 27 %. Bien que le pays progresse vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement liés à l'eau et à l'assainissement, avec des taux de 84 % et de 66 % respectivement, les disparités géographiques demeurent importantes.

62. Si le Gouvernement a donné à davantage d'enfants la possibilité de fréquenter l'école primaire, le taux net de scolarisation est de 79 % et ce pourcentage est bien plus bas dans le secondaire. Les garçons ont tendance à abandonner l'école secondaire avant de l'avoir achevée.

63. Diverses formes de violence continuent d'affliger bon nombre d'enfants et de femmes, surtout des adolescents, en milieu tant urbain que rural. Le Honduras est très vulnérable aux catastrophes naturelles telles que les ouragans et les inondations.

64. **Progrès accomplis et principaux résultats obtenus à mi-parcours.** Avec l'aide technique et logistique obtenue au moyen du programme, les taux de vaccination sont restés supérieurs à 90 %, et une stratégie nationale de réduction de la mortalité maternelle a été élaborée. La surveillance de l'état nutritionnel dans des régions choisies ainsi que la mise en place de projets pilotes dans les communautés autochtones ont fourni de précieuses informations pour la formulation de politiques et de réponses. Le programme a permis de faire avancer considérablement les efforts visant à prévenir la transmission materno-fœtale du VIH/sida, de porter la couverture à 100 000 femmes enceintes et d'étendre le dépistage du VIH aux femmes enceintes qui pourraient avoir besoin de traitement et d'un soutien.

65. Des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement ont été mis en place ou améliorés dans 56 municipalités des régions les plus pauvres du pays, souvent en parallèle avec des interventions visant à instaurer des règles d'hygiène dans le cadre de l'initiative école amie des enfants. Un appui a également été fourni au niveau national en vue de la formulation de normes liées à la qualité de l'eau. L'initiative école amie des enfants a pris un élan considérable après son adoption dans 2 700 écoles de tout le pays. Des progrès ont été accomplis en vue de mettre en place un enseignement interculturel bilingue dans les régions ayant des pourcentages élevés de populations autochtones et de populations d'ascendance africaine.

66. Les capacités ont été renforcées dans le secteur de la protection de l'enfance, notamment pour réduire la violence. C'est ainsi qu'un modèle local de prévention de la violence a été mis en place dans les zones où les gangs sont actifs. Les compétences des fonctionnaires de la police et du secteur judiciaire ont également été renforcées pour traiter des cas d'enfants qui ont maille à partir avec la justice.

67. **Ressources utilisées.** Le programme de coopération pour le Honduras, pour la période 2007-2011, a commencé avec un maximum autorisé de 14 240 000 dollars, dont 4 495 000 dollars étaient des ressources ordinaires et 9 745 000 dollars d'autres

ressources. À la fin de 2009, près de 12 millions de dollars avaient été obtenus d'un large éventail de donateurs, notamment un montant considérable pour gérer les catastrophes naturelles. Les taux d'exécution sont restés élevés au cours des premières années du programme.

68. Possibilité de progrès et facteurs limitatifs. Les contraintes budgétaires continuent d'entraver les progrès et d'empêcher les femmes et les enfants de jouir effectivement de leurs droits, malgré les investissements effectués par le Honduras sur le plan social. Pour renforcer les systèmes de gouvernance dans le secteur de l'enseignement et améliorer la mise à disposition d'informations de qualité, il faudra redoubler d'efforts pour obtenir efficacité et efficience. Par ailleurs, le processus de décentralisation en cours donne l'occasion de renforcer les capacités des municipalités en matière de défense des droits de l'enfant et d'accroître les crédits budgétaires affectés aux secteurs sociaux à l'échelle locale. La vulnérabilité aux catastrophes naturelles n'a cessé également d'entraver l'obtention de résultats.

69. Aménagements apportés au programme. Aucun nouveau changement majeur n'a été apporté au programme sur la base de l'examen à mi-parcours. Une attention accrue sera portée à la protection des droits des enfants et des femmes au niveau municipal, surtout dans les régions qui, d'après les indicateurs, connaissent le développement le plus faible. Un appui sera accordé pour renforcer la coordination parmi les ministères, les institutions et la communauté des donateurs. Un effort sera fait pour produire davantage de statistiques et d'analyses de la situation des enfants et des femmes, de façon à influencer les politiques et l'action aux niveaux national et local.

Jamaïque

70. Introduction. L'examen à mi-parcours a pris la forme d'un processus participatif faisant intervenir les partenaires de réalisation et les partenaires des programmes stratégiques, dont des organismes des Nations Unies et des organisations bilatérales. Le processus a également été codirigé par le Gouvernement jamaïcain. Il visait à évaluer les progrès enregistrés par rapport aux résultats proposés et à analyser les nouvelles difficultés rencontrées par les enfants et les femmes de ce pays.

71. Situation actuelle des enfants et des femmes. La population de la Jamaïque est très jeune, avec une proportion de 33 % âgée de moins de 18 ans. Dans les zones rurales, ce pourcentage est encore plus élevé et les familles sont généralement plus nombreuses, dirigées par des femmes, et pauvres. L'économie connaît des difficultés, avec un ratio dette/PIB qui se classe au quatrième rang mondial et des taux moyens d'inflation proches de 17 % en 2008 et 2009.

72. Entre 2006 et octobre 2009, plus de 5 612 meurtres ont été commis en Jamaïque et la violence a des conséquences directes et indirectes sur les enfants. Selon les statistiques des services des urgences, plus de 11 000 cas d'agressions sexuelles, de blessures à l'arme blanche, de blessures par balle ou de traumatismes dus à des coups ont été traités en 2007 et 2008 chez des jeunes jusqu'à 19 ans.

73. Le niveau d'accès à l'éducation des enfants jamaïcains est élevé jusqu'à l'enseignement secondaire du premier cycle. Chez les garçons, le taux de fréquentation de l'école primaire et au-delà est inférieur à celui des filles, et cette

tendance se retrouve dans plusieurs pays des Caraïbes. L'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'éducation reste un problème.

74. Au plan national, le taux de prévalence du VIH est estimé à 1,6 %. Environ 27 000 Jamaïcains vivent avec le VIH/sida et la moitié d'entre eux ignorent peut-être qu'ils sont contaminés. Globalement, 97 % des bébés dont les mères sont séropositives ont reçu un traitement antirétroviral et 84 % des femmes séropositives enceintes ont eu spontanément recours à des services d'accompagnement, à un dépistage et à un traitement antirétroviral pour réduire les risques de transmission du VIH à leur enfant. Ainsi, le taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant est passé sous la barre des 5 %.

75. Il reste encore des progrès à faire en matière de santé et de nutrition. Par exemple, le taux d'allaitement maternel exclusif continue de reculer, et seulement 15 % des nourrissons de moins de six mois sont nourris uniquement au sein. Le taux de vaccination demeure en deçà de l'objectif national fixé à 95 %, alors que le taux de mortalité maternel reste relativement élevé.

76. **Progrès accomplis et principaux résultats obtenus à mi-parcours.** La persistance des efforts dans l'élaboration, l'analyse et la diffusion de statistiques, par exemple, grâce à l'appui en faveur de l'enquête en grappes à indicateurs multiples et de DevInfo, ainsi que les études portant sur certains thèmes choisis, ont permis de mieux informer le public et de renforcer la sensibilisation et l'élaboration de programmes basées sur des données factuelles.

77. L'UNICEF et ses partenaires ont continué d'attirer l'attention sur les nouveaux problèmes qui sont essentiels au respect des droits de l'enfant, comme les châtimements corporels, la nécessité de la participation des enfants et des investissements en matière sociale.

78. Des progrès importants ont été accomplis dans le domaine du renforcement de la législation et des politiques dans des secteurs tels que la fourniture de soins aux enfants exposés au VIH, l'interdiction des châtimements corporels dans les écoles, l'aide apportée aux enfants pour leur apprendre à se protéger contre la violence, la maltraitance et l'exploitation, et le respect des droits des enfants handicapés. Par ailleurs, l'appui au renforcement des capacités institutionnelles, telles que la création du Bureau de l'avocat des enfants et l'Office of the Children's Registry, a permis de renforcer les mécanismes de protection des droits des enfants.

79. Des progrès ont été accomplis dans l'appui au Plan stratégique national sur le VIH/sida et aux programmes et politiques relatifs à la gestion du VIH/sida dans les écoles, grâce au programme d'éducation en matière de santé et de préparation à la vie familiale basé sur les compétences pratiques, appliqué dans 667 écoles primaires et secondaires. Plus de 45 000 adolescents, garçons et filles, ont été touchés par le Bashment « BASHY » Bus¹, un dispensaire mobile de prévention du VIH, qui propose des services anonymes et volontaires d'accompagnement et de dépistage. Des cours de formation à la prévention du VIH ont aussi été offerts à des enfants et des adolescents par le biais des centres d'information pour les jeunes.

¹ En Jamaïque, le terme « Bashment » signifie « fête ». Ce bus, aussi appelé BASHY Bus, propose de faire la fête de manière différente. Il s'agit d'un service mobile de prévention du Sida destiné aux adolescents des quartiers pauvres et des communautés rurales de certaines paroisses.
Source : Novia Condell, UNICEF Jamaica. www.timetodrawtheline.org/blogs.

80. Les efforts visant à élaborer des cadres nationaux pour une maternité sans danger et en faveur de l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants et visant à contrôler et à attribuer aux hôpitaux le label « ami des bébés » bénéficient à plus de 43 000 enfants nés chaque année ainsi qu'à leurs mères. Le plan national stratégique pour une maternité sans danger est mis en œuvre dans 345 des 372 hôpitaux et centres de santé de l'île.

81. La législation et les plans stratégiques, tels que le Plan d'action national pour la justice pour mineurs, bénéficieront aux enfants en difficulté avec la loi. La circulaire du Ministère de l'éducation adressée aux écoles portant interdiction des châtiments corporels a été respectée au niveau national. Par ailleurs, la majorité des 12 000 enfants ont bénéficié de plusieurs services dont des mesures de substitution aux punitions, de meilleures pratiques parentales, des services de résolution des conflits et des programmes éducatifs pour les enfants non scolarisés.

82. Le programme soutient la mise en œuvre du Plan stratégique national pour le développement de la petite enfance pour la période 2008-2013. À partir de normes reconnues, 111 institutions de la petite enfance ont reçu l'autorisation de fonctionner. Dans le même temps, 347 enseignants et parents ont été autorisés à travailler avec des enfants présentant des difficultés d'apprentissage. Par ailleurs, un appui a été fourni dans le cadre de la préparation d'un plan d'action national et d'un cadre de suivi et d'évaluation pour le dépistage, l'orientation et l'intervention précoce, ainsi que de l'élaboration d'une politique nationale sur les compétences parentales.

83. **Ressources utilisées.** Le programme de coopération de pays pour 2007-2011 a commencé avec un maximum autorisé de 13 289 000 dollars, dont 3 165 000 dollars provenaient de ressources ordinaires et 10 124 000 dollars d'autres ressources. Les ressources provenaient de fonds thématiques et de fonds à des fins spéciales ainsi que de quelques donateurs bilatéraux et des Comités nationaux pour l'UNICEF. Les taux d'exécution sont restés élevés au cours des premières années du programme.

84. **Possibilité de progrès et facteurs limitatifs.** Les premières années du programme ont montré qu'il importait de coordonner les efforts dans l'exécution des programmes, au niveau tant national que local. Bien que l'élaboration de la législation, des politiques et des plans stratégiques relatifs aux enfants ait eu la priorité, le rythme de l'élaboration et de l'approbation de ces instruments reste problématique et a des répercussions sur la réalisation des résultats prévus. L'examen à mi-parcours a fait ressortir qu'il était important d'accorder une attention constante au renforcement des capacités techniques et au plaidoyer en faveur de la disponibilité de ressources humaines adaptées afin de prendre en charge les questions relatives à l'enfance.

85. La poursuite des activités de plaidoyer est nécessaire pour attirer l'attention sur des groupes d'enfants négligés et mal desservis. Par ailleurs, il faudra être attentif à la prise en compte de l'égalité entre les sexes dans la programmation, et plus particulièrement à la prévention de la violence, au VIH/sida, à l'éducation et à l'amélioration de l'accès aux services sociaux pour les foyers dirigés par une femme. Une attention supplémentaire sera nécessaire à la poursuite de la mise en place d'un système global de protection des enfants.

86. **Aménagements apportés au programme.** En général, les objectifs et les stratégies énoncés dans le programme restent pertinents et conformes aux plans et

aux programmes du Gouvernement. Toutefois, il faudra accorder plus d'importance au renforcement des capacités aux différents niveaux de l'État et chez les autres parties prenantes afin de respecter les droits des enfants. Dans le même temps, de nouveaux partenariats et alliances, par exemple avec des athlètes jamaïcains célèbres, aideront à atteindre les résultats attendus du programme de pays.

Panama

87. **Introduction.** Au Panama, l'examen à mi-parcours a été réalisé au cours d'une année électorale, ce qui a donné l'occasion de collaborer avec les nouveaux dirigeants. Il a bénéficié d'une importante participation de la société civile en plus des consultations avec le Gouvernement.

88. **Situation actuelle des enfants et des femmes.** Au Panama, la croissance économique reste concentrée dans les zones urbaines et l'on note toujours de grandes disparités sur le plan du développement, les populations autochtones et rurales étant les plus touchées. Globalement, la proportion de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour est tombée à 13 %, mais dans les zones autochtones, ce chiffre atteint 58 %. Environ 10 % de tous les enfants panaméens, et 63 % des enfants autochtones, souffrent de malnutrition chronique et l'on retrouve les mêmes écarts pour la plupart des autres indicateurs sociaux. Toutefois, on constate un progrès général en ce qui concerne la fréquentation de l'école primaire, la réduction de la mortalité postinfantile et les efforts visant à enrayer la propagation du VIH/sida.

89. Les difficultés relatives au développement rencontrées dans les zones rurales et autochtones sont très différentes de celles qui se posent dans les zones urbaines et elles s'accompagnent de niveaux de violence en augmentation. Alors que les données montrent que de nombreux auteurs d'actes de violence ont plus de 18 ans, l'opinion publique reste convaincue que ce sont les adolescents qui se trouvent au cœur du problème, ce qui a donné lieu à d'intenses débats politiques sur l'abaissement de l'âge de la responsabilité pénale.

90. **Progrès accomplis et principaux résultats obtenus à mi-parcours.** En collaboration avec des partenaires issus de secteurs différents, y compris du système des Nations Unies, le programme de pays a fait des avancées dans le domaine de la malnutrition infantile en participant à l'élaboration d'une stratégie nationale visant à combattre ce fléau. Par ailleurs, une plus grande attention a été accordée à l'iodation du sel et des interventions consacrées à la nutrition auprès des communautés autochtones ont reçu un appui. Une assistance a été accordée à la réalisation d'un recensement national sur la nutrition mené auprès des écoliers. L'aide à une étude portant sur les conséquences négatives de l'allaitement artificiel des bébés et montrant que celui-ci entraînait des dépenses supplémentaires pour le système de santé a permis de faire progresser la promotion de l'allaitement naturel et de renforcer le code de l'allaitement.

91. Le Ministère de l'éducation a tiré profit du renforcement des capacités dans la gestion du budget ainsi que dans la planification, le suivi et l'évaluation des programmes d'enseignement. Par ailleurs, des enfants autochtones des zones rurales éloignées ont bénéficié d'une plus grande couverture de l'enseignement interculturel bilingue.

92. Suite aux résultats d'une étude, une aide a été fournie à la préparation d'un plan national de prévention de la transmission verticale du VIH/sida. La capacité d'assurer des soins et des services d'aide aux personnes vivant avec le VIH/sida a aussi été améliorée, et des actions de prévention axées sur le comportement des jeunes se sont poursuivies.

93. Une assistance technique a été fournie à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques relatives à la migration et à l'adoption internationale. Une étude sur la justice pour mineurs a été mise en œuvre, soulignant l'importance des procédures et des approches adaptées aux adolescents en difficulté avec la loi. Plusieurs initiatives d'organisations non gouvernementales ont continué de recevoir un appui dans le cadre de la lutte contre le travail et l'exploitation sexuelle des enfants et des difficultés rencontrées par les adolescents dans les zones urbaines marginalisées.

94. **Ressources utilisées.** Le programme de coopération de pays pour 2007-2011 a commencé avec un maximum autorisé de 5,2 millions de dollars, dont 2 millions de dollars provenaient de ressources ordinaires et 3,2 millions de dollars d'autres ressources. Les taux d'exécution sont restés élevés pendant la première année du programme. En juin 2009, le Conseil d'administration a approuvé une augmentation de 1,1 million de dollars des autres ressources, pour en porter le montant total à 4,3 millions de dollars.

95. **Possibilité de progrès et facteurs limitatifs.** Le processus de décentralisation prévu fournit au programme de très bonnes opportunités d'influencer les décisions politiques au niveau local et de plaider en faveur d'une plus grande attention pour les enfants et les femmes. Dans le même temps, les capacités limitées des partenaires du programme au niveau sous-national en a ralenti la mise en œuvre. Ces capacités pourraient être encore renforcées dans le cadre de l'appui au processus de décentralisation.

96. **Ajustements apportés au programme.** Le programme continuera d'obtenir des résultats conformes aux prévisions initiales. Toutefois, on accordera une attention accrue au travail dans les zones urbaines, tout particulièrement aux adolescents, et au respect des droits des peuples autochtones vivant dans des zones rurales éloignées. Le programme doublera d'efforts dans le domaine de la production de statistiques ventilées de qualité et de connaissances tirées d'études et d'évaluations, dans le but de fournir plus de données factuelles soutenant le plaidoyer et l'action des pouvoirs publics.

Paraguay

97. **Introduction.** L'examen à mi-parcours au Paraguay a pu bénéficier de la participation d'un large éventail d'acteurs à l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des résultats du programme de coopération. Dans le cadre de ce processus, une analyse et une évaluation de la situation actuelle des enfants et des femmes ont été effectuées. L'examen à mi-parcours a également pu tirer parti de la Réunion de réflexion stratégique tenue en août 2009 à Santiago (Chili), au cours de laquelle des fonctionnaires de l'UNICEF basés dans les pays du cône Sud et des experts externes ont discuté des problèmes, à moyen et à long terme, des enfants, des adolescents et des femmes de la sous-région.

98. **Situation actuelle des enfants et des femmes.** Des progrès ont été constatés dans la situation des enfants et des femmes. De profondes disparités persistent

cependant dans le pays, où des milliers d'enfants issus de milieux autochtones se heurtent à des difficultés d'accès aux services sociaux de base. C'est ainsi que la malnutrition chronique touche 18 % de tous les enfants de moins de 5 ans et 29,2 % des enfants autochtones. En outre, 93 % des enfants autochtones restent privés d'accès à l'eau potable. Alors que la moyenne du nombre d'années passées à l'école (pour les jeunes âgés d'au moins 15 ans) est de huit ans pour la population générale, elle n'est que de trois ans pour la population autochtone. Dans nombre de ces cas, la difficulté continue de résider dans la mise en œuvre de politiques et de programmes nationaux adaptés à la diversité culturelle.

99. Selon les chiffres officiels, 13 744 personnes âgées de moins de 49 ans vivent avec le VIH, tandis que 88 % de l'ensemble des nouvelles infections se retrouvent chez celles qui sont âgées de 15 à 24 ans. Le taux de dépistage rapide des femmes enceintes a augmenté de façon spectaculaire, passant de 4 % en 2005 à 74 % en 2008.

100. De nombreux enfants âgés de moins de 1 an sont toujours sans certificat de naissance, bien que des changements apportés à la législation aient facilité l'enregistrement des naissances. Cet état de choses rend difficile une protection adéquate des enfants et les expose à la vente, à l'adoption illégale et à la traite. Au Paraguay, 20 % des enfants âgés de 10 à 17 ans font partie de la population active et 62 % d'entre eux exercent des emplois dangereux. Leur exploitation sexuelle et leur traite sont particulièrement courantes dans les régions frontalières. La violence à l'égard des femmes reste préoccupante.

101. Les investissements sociaux consacrés aux enfants n'ont cessé d'augmenter au cours des dernières années. En 2008, 24 % du budget leur avait été alloués. Une attention particulière a également été accordée aux familles les plus défavorisées en augmentant le nombre de familles bénéficiant des programmes de transferts monétaires assortis de conditions.

102. **Progrès accomplis et principaux résultats obtenus à mi-parcours.** Une action commune des organisations de la société civile, des peuples autochtones et du Ministère de la santé a abouti à l'approbation officielle d'une politique de santé en faveur des peuples autochtones et à l'augmentation du budget nécessaire. Les questions de nutrition, dont celle de l'allaitement maternel exclusif ont également bénéficié d'un regain d'attention. La chaîne du froid du programme élargi de vaccination a été renforcée par l'apport de matériel et d'équipement pour mieux sensibiliser le public et étendre le soutien logistique aux communautés rurales.

103. Une aide a été fournie dans le domaine de la distribution d'eau et de l'assainissement pour créer des systèmes de collecte des eaux de pluie dans la région de Chaco. Les autorités nationales ont à présent adopté ce moyen d'améliorer l'accès à l'eau de communautés éparses et autochtones pour l'essentiel en y consacrant les ressources financières nécessaires.

104. Le programme national de lutte contre le VIH/sida a bénéficié d'un soutien non négligeable dans le cadre de son action visant à mieux assurer le dépistage rapide du VIH chez les femmes enceintes, ce qui a permis d'en porter le taux de moins de 4 % en 2005 à 56 % en 2008. Cela a eu pour conséquence de faire baisser de 37,5 % en 2005 à 5 % en 2008 le pourcentage d'enfants infectés par le VIH nés de mères séropositives. La collaboration Sud-Sud avec le Gouvernement brésilien a par ailleurs largement permis de disposer de médicaments antirétroviraux.

105. Le Ministère de l'éducation a pu, grâce au soutien qu'il a reçu, étoffer son Bureau général de l'enseignement autochtone en renforçant considérablement les capacités par des données d'expérience recueillies à travers la région. Une autre action de mobilisation, qui s'inscrivait notamment dans le cadre de l'organisation de la deuxième conférence nationale sur l'enseignement autochtone, a contribué pour beaucoup à la définition d'une politique d'ouverture en matière d'éducation. Pour lutter contre l'abandon scolaire chez les enfants qui ne parlent que le guarani, le programme d'enseignement bilingue hispano-guarani a été consolidé en confectionnant des ouvrages d'enseignement bilingue et en donnant aux enseignants plus de moyens. La qualité des programmes de langues et de mathématiques dans les écoles primaires a en outre été améliorée.

106. Le Service national de l'enfance et de l'adolescence a été renforcé grâce à un généreux concours financier et ses fonds publics ont augmenté. Les bureaux municipaux chargés de la protection des droits des enfants et des adolescents ont été financés dans 83 % des municipalités du pays. Les familles, comme les enfants et les adolescents, peuvent s'y adresser lorsque leurs droits ont été violés.

107. Une commission interinstitutionnelle composée d'instances gouvernementales, d'organismes de la société civile et d'agences de coopération internationale a été créée et a coordonné de vastes campagnes en faveur de l'enregistrement des naissances. Le Ministère de la justice et du travail a recruté plus de fonctionnaires pour accroître le taux d'enregistrement des naissances.

108. Le programme Abrazo apporte un soutien à des enfants vivant et travaillant dans la rue. Il en dessert actuellement 2 000 âgés de 14 ans au plus issus de 865 familles vivant dans les grandes villes. Il leur offre ainsi qu'à leur famille une gamme complète de soins et services tels que soins de santé, soutien scolaire et autres avantages. Le programme prévoit notamment d'octroyer aux familles une assistance financière s'inscrivant dans le cadre d'une politique de transferts monétaires assortis de conditions. Le Service national de l'enfance et de l'adolescence a en outre mis en place une structure destinée à desservir les enfants et les adolescents autochtones et lancé des programmes de prestation de soins et de services adaptés aux besoins des communautés autochtones.

109. Le programme conjoint « Investir dans le capital humain », exécuté avec le concours du Programme des Nations Unies pour le développement et celui du Fonds des Nations Unies pour la population, a contribué à accroître la part du budget national consacrée aux dépenses sociales. Le Système d'information et de gestion sociales, volet du programme « Investir dans le capital humain », suit les indicateurs du secteur social et détermine l'impact des ressources publiques sur les conditions de vie. Le Système sélectionne également les bénéficiaires d'un programme de transferts monétaires assortis de conditions, qui couvre actuellement plus de 100 000 familles.

110. **Ressources utilisées.** Un montant total de 9 892 000 dollars a été approuvé au titre du programme de coopération pour la période 2007-2011. À la fin de décembre 2009, 5 507 925 dollars de ce montant avaient été dépensés, dont 2 037 414 dollars prélevés sur les ressources ordinaires et 3 470 511 dollars provenant d'autres ressources.

111. **Possibilités de progrès et facteurs limitatifs.** La crise financière mondiale a eu pour effet d'accentuer la pauvreté urbaine et de rendre les groupes exclus, en

particulier les communautés autochtones, de plus en plus vulnérables, ce qui pose de graves problèmes au Gouvernement et exige que ce dernier accorde une attention soutenue à la situation dans le cadre de l'exécution du programme. Les nouvelles autorités ont choisi de privilégier davantage le développement du secteur social en offrant des possibilités réelles de régler la question du respect des droits des enfants et des femmes. Les problèmes d'effectifs et de budgets publics du secteur social persistent toutefois aussi bien au niveau national qu'infranational.

112. **Aménagements apportés au programme.** L'examen à mi-parcours a conclu que la plupart des stratégies définies dans le programme restent pertinentes. En revanche, une attention accrue sera accordée au renforcement des capacités nationales et infranationales permettant d'assurer la protection des droits de l'enfant. Ces efforts, sous-tendus par une plus grande mobilisation autour de certains thèmes, permettront de mieux traduire les engagements pris en politiques, plans et programmes publics. Pour ce faire, de nouveaux partenariats seront établis et ceux qui existent déjà, renforcés. Une plus grande priorité sera accordée à la collaboration avec les universités et les instituts universitaires en vue du renforcement des capacités et de la création de connaissances. On étudiera en outre la possibilité de resserrer la collaboration Sud-Sud.

113. Le programme continuera à promouvoir et à protéger les droits des enfants et des adolescents qui sont exclus de la société en général, le plus souvent les enfants autochtones et ceux d'ascendance africaine. En tant que stratégie intersectorielle, il continuera d'être axé sur la diversité culturelle. L'épanouissement des adolescents retiendra beaucoup plus l'attention, tandis que la parité des sexes sera mieux prise en compte.

Conclusion

114. Les huit examens à mi-parcours analysés dans le présent rapport témoignent de l'importance de la coopération de l'UNICEF avec des pays d'Amérique latine et des Caraïbes qui fait en sorte que les droits des enfants et des femmes soient clairement pris en compte dans les politiques et les actions menées aux niveaux national et local.

115. La majorité des programmes de coopération dans la région s'attachent à la fois à influencer sur les politiques au niveau national et à assurer aux enfants des résultats tangibles au niveau infranational, souvent dans les régions et les municipalités les plus déshéritées, tout en veillant au respect des droits des plus exclus, notamment des peuples autochtones. La poursuite de l'action en faveur de la création de capacités infranationales demeure donc un volet essentiel de ces programmes de pays. Tout en usant de son pouvoir fédérateur pour impliquer les parties prenantes dans le processus de développement, l'UNICEF favorise également la coordination et la coopération intersectorielles à tous les niveaux de décision et entre partenaires de développement, y compris les organismes des Nations Unies.

116. Les huit examens à mi-parcours soulignent également l'importance de stratégies ciblées dont l'objet est de résoudre les problèmes de groupes de populations spécifiques dans chaque pays. Dans plusieurs pays, ces stratégies s'attachent à la spécificité culturelle des autochtones et des populations d'ascendance africaine.

117. Les huit pays ayant fait l'objet des examens à mi-parcours ont accompli d'importants progrès en leurs cadres législatifs et politiques sur la Convention relative aux droits de l'enfant, mais continuent de se heurter à de graves problèmes liés à la mise en œuvre intégrée et viable de ces cadres et politiques.

118. En conclusion, les programmes et stratégies mis en œuvre permettent d'éliminer les disparités observées dans les pays et d'aider, en toute équité, à atteindre les objectifs et cibles du plan stratégique à moyen terme et les objectifs du Millénaire pour le développement, en faisant d'eux une réalité pour tous les enfants et toutes les femmes.
